



Date convocation : 24.02.2023

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 9

Représentés : 1

Votants : 10

Pour : 1

Contre : 9

Abstention : 0

# EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE\_2023\_09

Séance du vendredi 03 mars 2023

Le trois mars deux mille vingt-trois à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

**Présents :** Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, Xavier PRIN, François RICHE, David NEVEUX, Dominique GARRÉ, Bruno JUPIN, Séverine Mulpas

**Absente représentée :** Daniela DOUILLET par Marie-Christine HALLIER

**Absents excusés :** Jonathan SCHNEIDER, Hugues MORONI, Amélie BRASSEUR

**Secrétaire de séance :** Dominique GARRÉ

## Validation du devis USEDA : Raccordement électrique du terrain loué Avenue du Général de Gaulle

Madame le Maire informe qu'alimenter le terrain loué à l'entrée de BERRY-AU-BAC (en venant de LAON) nécessite une extension du réseau. Pour ces travaux, d'un coût total de 10 909.54€ HT, l'USEDA indique que la contribution pour la commune s'élève à 3 625€ HT.

Afin de lancer les travaux, il convient de valider ce devis.

Les membres du conseil municipal, après en avoir discuté, à la majorité des votes exprimés (9 contre, 1 pour)

\*REFUSENT la proposition de l'USEDA et renonce à alimenter ce terrain en électricité.

\*CHARGENT Madame le Maire de faire connaître leur décision aux intéressés (USEDA et locataire du terrain).

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,  
Le Maire, Marie-Christine HALLIER  
Pour extrait conforme.

Préfecture de l'Aisne

Date de réception de l'AR: 07/03/2023

002-210200721-DE\_2023\_09-DE